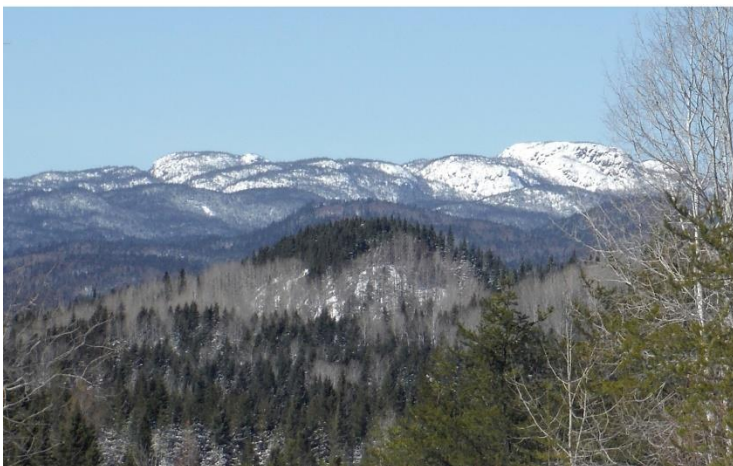




# FICHE TECHNIQUE



Un projet réalisé par la MRC du  
Fjord-du-Saguenay en collaboration  
avec le Club de motoneige  
Caribou-Conscrits



## MISE EN CONTEXTE

Véritable terrain de jeux en milieu naturel, le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay bénéficie de deux attraits majeurs pour le développement touristique de son territoire, soit le fjord du Saguenay et les monts Valin. Ces deux lieux évoquent à eux seuls la notion de grands espaces et la qualité des activités offertes aux amateurs de plein air.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean jouit d’une grande notoriété en ce qui a trait à la qualité et à la durée de l’enneigement attirant ainsi de nombreux motoneigistes sur son territoire. Selon une étude menée par *Segma Recherche* auprès de 9 000 répondants, 75 % des motoneigistes touristes et excursionnistes qui fréquentent la région proviennent du reste du Québec ou de l’international. C’est le circuit le *Monts-Valin Express* qui est le plus fréquemment utilisé par les motoneigistes de passage dans la région.

Il est donc vrai de dire que ce territoire est un véritable terrain de jeux pour les amateurs de ce sport d’hiver provenant de partout au Québec. Le réaménagement de 175 km de sentier sur les monts Valin pour le hisser au rang de sentier de calibre international ne pourra qu’augmenter sa notoriété et faire de lui une destination motoneige référence pour toute la province.

*Source : [www.creslsj.ca/data/images/Documents\\_autres/Resume\\_etude\\_motoneige\\_Sigma\\_2012.pdf](http://www.creslsj.ca/data/images/Documents_autres/Resume_etude_motoneige_Sigma_2012.pdf)*

## HISTORIQUE DU PROJET

### 21 avril 2004

Le Groupe d’aménagement des Monts-Valin (AMVI) demande une étude de faisabilité et d’impact d’aménagement et de développement.

**Objectif de cette étude** : Développer une nouvelle destination d’activités nordiques en proposant un concept, des aménagements et une expérience qui permettront aux secteurs géographiques du territoire des monts Valin et du fjord du Saguenay de se positionner avantageusement au plan national et international.

### 12 mars 2007

La MRC demande une mise à jour sectorielle du dossier de destination internationale d’activités nordiques dans l’axe Monts-Valin/Fjord-du-Saguenay.

### **Mai 2008**

La MRC participe à l'appel de soumissions pour obtenir les plans et devis requis pour la réalisation des travaux d'aménagement d'un sentier de calibre international selon les normes définies dans la mise à jour sectorielle du dossier des destinations internationales d'activités nordiques.

### **Automne 2009**

Début de la caractérisation du sentier par Plani-Forêt.

### **Mars 2010**

Remise du rapport final de l'évaluation de chaque tronçon par Plani-Forêt, en collaboration avec le Groupe Leblond Bouchard Daniel Arbour et associés.

### **2010**

Début des recherches d'aide financière par la MRC.

La MRC a tous les documents (rapport final d'évaluation des tronçons, plans et devis et estimation des coûts) pour commencer la recherche de partenaires financiers. Le milieu appuie la MRC et croit en ce projet.

La MRC envoie des lettres d'appui aux parties impliquées dans le projet :

- La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec;
- La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ);
- Les clubs de motoneige;
- Les zecs.

La MRC envoie ensuite des demandes d'aide financière aux partenaires suivants :

- L'Association touristique régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- La Conférence régionale des élus;
- Développement économique Canada;
- Le gouvernement provincial.

### **Été 2011**

Les partenaires demandent une étude environnementale. Une partie de cette étude est financée par le Créneau accord tourisme d'aventure.

### **Septembre 2011**

L'Association touristique régionale confirme sa participation financière au projet pour le montant de 125 000 \$.

### **Février 2012**

Développement économique Canada confirme une aide financière de 1 566 926 \$.

### **De 2012 à 2015**

Travaux déménagement du sentier.

## RÉALISATION DES TRAVAUX

Année	Travaux	Coût
<b>2012</b>	Réaménagement de 78 km	553 000 \$
<b>2013</b>	Réaménagement de 56 km	1 099 000 \$
<b>2014</b>	Réaménagement de 41 km et réfection complète du pont de la rivière Bras-Louis	936 000 \$
<b>2015</b>	Réfection complète du pont de la rivière Valin	396 000 \$
<b>Coût total</b>		<b>2 989 000 \$</b>

## PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet de 3 millions de dollars est financé par la MRC en collaboration avec les partenaires financiers suivants :

Travaux	Aide financière
Développement économique Canada (DEC)	1 566 926 \$
Le ministère de la Forêt de la Faune et des Parcs (MFFP)	294 624 \$
Le ministère des Transports du Québec (MTQ)	245 035 \$
L'Association touristique régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ATR)	125 000 \$
<b>Total</b>	<b>2 231 585 \$</b>

## DEVIS TECHNIQUE DU SENTIER

Comme ce sentier est une première au Canada, une série de critères a été établie pour assurer une qualification conforme.

- Emprise de 10 m de largeur;
- Surface de roulement de 6 m de largeur;
- Dégagement latéral de 2 m de chaque côté afin d'assurer la distance de visibilité demandée, soit 50 m en tout temps;
- Dégagement vertical de 3 m;
- Surface de roulement uniforme et dont les pentes n'excèdent pas 20 % d'inclinaison;
- Cambrure de la surface de roulement de 2 % à 4 %;
- Fossés de 1 m à 1,5 m de largeur de chaque côté avec une profondeur de 30 cm à 60 cm si nécessaire;
- Pentés du talus des fossés de 45 degrés ou 1 : 1 pour un sol graveleux ou pierreux et de 22,5 degrés ou 1 : 2 pour un sol sablonneux;
- Rayon de courbure horizontale minimum de 50 m;
- Rayon de courbure verticale maximum de 50 m;
- Distance d'au moins 50 m entre les courbes et une côte de 15 % et plus.

*Source : Les consultants Plani-Forêt inc.*

## DEVIS TECHNIQUE DES PONTS

	Pont de la rivière du Bras-Louis	Pont de la rivière Valin
Construction	Acier/bois	Bois/bois
Longueur	25 mètres	40 mètres
Surface de roulement	6 mètres	6 mètres
Poids supporté	12 tonnes (poids d'une surfaceuse)	12 tonnes (poids d'une surfaceuse)
Coût	396 000 \$	303 000 \$
<b>Total</b>	<b>699 000 \$</b>	

## **IMPACTS DU RÉAMÉNAGEMENT DU SENTIER**

- Le réaménagement du sentier aura des impacts positifs sur plusieurs aspects, que ce soit sur le développement, sur l'économie ou sur le tourisme;
- Maintien du nombre de motoneigistes de la région;
- Assurer la pérennité de l'industrie de la motoneige au Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Assurer des retombées économiques importantes pour la région;
- Offrir un sentier de motoneige plus sécuritaire pour les motoneigistes, encore plus pour les motoneigistes débutants;
- Augmenter le tourisme hors Québec;
- Dynamiser le milieu et diversifier l'économie du secteur. En effet, d'autres projets pourront se développer grâce au réaménagement de ce sentier, que ce soit en hébergement ou en restauration;
- Diversifier l'offre des monts Valin et attirer de nouvelles clientèles sur les monts.

**Merci à nos partenaires pour leur contribution financière :**



Développement  
économique Canada  
pour les régions du Québec

Canada Economic  
Development  
for Quebec Regions

Transports  
Québec 

  
Saguenay  
LacSaintJean